

N°605

du 21
MAI
2013



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.4 Interview exclusive

Accusé d'avoir eu un deal secret avec le Cst et Arc-en-ciel en Europe, le ministre de la décentralisation s'en défend mais ne nie pas les rencontres informelles au Togo

Gilbert Bawara :
« Quand on est au Togo, il arrive qu'on se rencontre formellement ou non »

P.3 Législatives 2013 / Nouveau chronogramme de la CENI

Les détails qui font fixer le jour du scrutin au 6 juillet

P.7 Journées des télécommunications
à Togotelecom

**62 abonnés
gratifiés par le
programme Ba'al**



Angèle Dola Aguihah, Présidente de la CENI

P.7

Santé

**Le sida,
30 ans de
recherche**

P.3 Sur la période 2012 à 2016

**S'attaquer à la famine et
à la malnutrition par un
développement à la base**

P.4 L'espoir repose sur le clinker

**Le clinker façonne
l'espoir des
gouvernants**



moovforfaits
no limit

Communiquiez autrement avec
nos forfaits jour et weekend !

Forfait SMS :
50 SMS à 150 F valables chaque jour.
Pour activer, tapez *143*53*50#

Forfait JOUR :
10 min d'appel à 300 F valable de 06h à 17h.
Pour activer, tapez *143*53*10#

Forfait WEEKEND :
30 min d'appel à 500 F valable le weekend.
Pour activer, tapez *143*53*30#

Offre susceptible de modifications sans préavis.
Service client: 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

groupe
etisalat



PA-LUNION

www.pa-lunion.com



Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

Législatives 2013 / Nouveau chronogramme de la CENI

Les détails qui font fixer le jour du scrutin au 6 juillet

Laté Pater

Ce n'est pas encore la date officielle. La Commission électorale nationale indépendante (CENI) n'étant pas légalement habilitée à le faire ; elle ne peut que proposer une date à l'Exécutif. Quitte au pouvoir de Faure Gnassingbé, en appréciation de tous les paramètres et conditions d'un scrutin ouvert et transparent, d'en décider dans un décret. Le 14 mai dernier, après une réunion du comité de suivi du processus électoral à la Primature, la présidente de la CENI, Angèle Dola Aguigah, renvoyait le scrutin à la première semaine du mois de juillet. En réalité, la CENI compte organiser le prochain scrutin législatif le samedi 6 juillet 2013. Avec le vote par anticipation des forces de l'ordre fixé au mercredi 3 juillet.

Pour en arriver là, et selon le projet de chronogramme établi, le compte à rebours a commencé avec la détection des doublons dans le fichier électoral central, leur analyse et leur traitement administratif entre le 7 et le 9 mai. Le traitement des doublons alphanumériques devait déjà se faire le 11 mai dernier, suivi de la préparation à la génération des bureaux de vote le 12 mai. Ensuite, viennent la génération des listes électorales provisoires, leur impression, ensemble avec les listes des doublons, la sensibilisation sur le contentieux de la liste électorale, appuyée par la diffusion des supports de communication, la formation des Commissions électorales locales indépendantes (CELI) au contentieux, le tout entre le 6 et le 13 mai. Après quoi, la CENI procède à l'affichage des listes électorales provisoires et des listes des doublons dans les centres de recensement et de vote le lundi 20 mai prochain. Les recours et les contentieux sont gérés jusqu'au 31 mai. La supervision des contentieux par les commissaires, elle, prendra fin le 3 juin. La mise à jour de la base de données électorale, qui regroupe l'acheminement des résultats du contentieux au Centre national de traitement des données et le traitement des résultats des contentieux, s'étalera du 23 mai au 3 juin. Juste le lendemain, les bureaux de vote sont générés. La génération des listes électorales définitives et leur impression interviendront entre le 5 et le 8 juin. S'ouvrira la période délicate de la désignation des membres des bureaux de vote par les partis politiques avant le 30 mai inclus et la nomination et publication par la CENI des membres des bureaux de vote au plus tard le 10 juin, quand on sait que les partis de l'opposition continuent de réclamer la refonte du processus en cours.

Le déploiement du matériel électoral et des forces de l'ordre devra être bouclé le 26 juin 2013, avec les détails comme le déploiement du matériel de vote dans les CELI le 13 juin, et le déploiement du matériel de vote des



Angèle Dola Aguigah, Présidente de la CENI

CELI dans les centres de vote et celui des membres des bureaux de vote le 26 juin. Entre-temps, une rencontre entre la CENI et les partenaires est annoncée pour le 12 juin. Et le lendemain, 13 juin, le conseil des ministres devra prendre un décret convoquant le corps électoral (article 80 du code électoral). La formation et la supervision pour le scrutin (forces de l'ordre, membres des bureaux de vote et membres des CELI) vont se faire entre le 21 juin et le 3 juillet 2013.

Le volet des candidatures est ouvert 45 jours avant le scrutin. Ici, la CENI programme l'appel à candidatures entre le 22 mai et le 1^{er} juin, la réception, centralisation et traitement des dossiers de candidatures au 3 juin au plus tard.

En passant par les traitements des contentieux liés aux candidatures le 25 mai. Suivant l'article 223 du code électoral, la Cour constitutionnelle entre en danse le 11 juin par la publication de la liste des candidats. Ce qui ouvrira la voie à la commande effective des spécimens des bulletins de vote (y compris la commande et la réception) avant le mercredi 19 juin inclus. Aussitôt le 20 juin, et ce jusqu'au 6 juillet, l'organe d'organisation et de supervision des prochaines législatives procédera au colisage et à la diffusion des spécimens. Simultanément avec la campagne électorale qui s'anime. Entre-temps, les bulletins de vote sont commandés et réceptionnés au plus tard le 30 juin, puis transportés dans les CELI du 2 au 3 juillet.

L'affichage des listes électorales dans les bureaux de vote coïncide avec le vote des forces de l'ordre le 3 juillet 2013. Bon à savoir : il s'agit des dates fixées à l'extrême, c'est-à-dire des dates auxquelles les activités doivent intervenir au plus tard.

Le grand jour du vote de la population civile est fixé au samedi 6 juillet, avec la nuit électorale, le dépouillement, la proclamation, l'affichage des résultats dans les bureaux de vote et la transmission des résultats des bureaux de vote aux CELI, le même jour du 6 juillet. Le seul jour du 7 juillet sera aussi speed : compilation et affichage des résultats provisoires par les CELI ; transmission des résultats compilés des CELI à la CENI ; centralisation, compilation et proclamation des résultats provisoires par la CENI. Quatre jours après, la CENI transmet les résultats provisoires à la Cour constitutionnelle, et produit son rapport détaillé sur le déroulement des opérations électorales au soir du 19 juillet. Les résultats définitifs par la Cour constitutionnelle sont annoncés pour le 15 juillet au plus tard.

Un calendrier qui attire sur le papier. Vivement que les vieux démons de la politique togolaise et les péripéties du passé ne le fauchent pas en plein vol. La CENI ayant déjà tablé sur un vote le 24 mars 2013 qui s'est révélé improbable... puis impossible.

VERBATIM Par Eric J.

Rénover notre économie

Tous les secteurs de la vie sociale de nos pays souffrent d'une carence financière dramatique. Ce n'est pas une situation nouvelle pour l'Afrique. Depuis les Indépendances à nos jours, les gouvernants n'arrivent pas à s'en sortir, économiquement parlant. Cela n'a rien à voir avec le niveau de formation ou de capacité intellectuelle des acteurs publics. Comme l'ont démontré d'imminentes personnalités, la faute revient au choix politico-économique fait par les dirigeants.

Le paradoxe africain résidant entre les potentialités économiques et le degré de développement, porte à croire que l'Afrique est maudite. Au lieu de mener une politique économique adaptée à nos réalités, les dirigeants s'engouffrent dans une technocratie à l'europpéenne avec des théories pas forcément évidentes. Au pire, ils acceptent se faire dicter la ligne économique à suivre par l'occident sans pouvoir y ajouter une touche personnelle. Le programme d'ajustement structurel imposé par les institutions de Breton Woods est sur le banc de débat au tour des systèmes économiques en Afrique.

Le continent africain détient la matière première mais manque d'usines de transformation de ses ressources minières et il paie cher les produits finis. Ce qui rend faible le pouvoir d'achat des populations qui deviennent de plus en plus pauvres. Comment pallier à une telle situation où les Etats africains restent toujours quémandeurs ? Comment faire en sorte pour créer des richesses dans nos pays en se basant sur nos potentiels humains ? Bref, quel modèle économique pour sortir l'Afrique d'une précarité inacceptable ?

« Avant d'amorcer le développement en Afrique, il faut un Etat régulateur, subventionner l'agriculture, développer le leadership au niveau de l'Etat, comprendre autrement la gestion de la République et celle des institutions, faire en sorte que l'Afrique se mette au travail à l'instar des pays émergents. Il faut également une gouvernance efficace. » C'est l'approche du Centre Autonome de Renforcement des capacités pour le Développement au Togo (CADERDT) créé par le Professeur Kako Nouboukpo. Cette vision implique l'Etat qui doit tout réorganiser, et également le citoyen qui doit se mettre au travail, vraiment au travail.

Au finish, et selon le Caderdt, il faut revoir les systèmes économiques pour un véritable développement du continent.

Sur la période 2012 à 2016

S'attaquer à la famine et à la malnutrition par un développement à la base

En adhérant aux actes de la Conférence internationale sur la nutrition, en 1992 à Rome, en Italie, le Togo s'est engagé à consentir tous les efforts nécessaires pour épargner à sa population la famine et la malnutrition. Ainsi, des politiques, des stratégies et des plans d'action dans les domaines concernés ont été ou sont en cours de mise en œuvre. Toutefois, admet-on au ministère du Développement à la base, ceci ne semble pas encore se traduire par des avancées sur le plan de la situation nutritionnelle car, les politiques et programmes qui existent sont mises en œuvre de manière non coordonnée et ne parviennent pas à promouvoir des actions concertées d'éducation nutritionnelle au niveau des populations pour une alimentation saine et équilibrée. Plus encore, ces politiques et stratégies sont élaborées et mises en œuvre à partir du niveau central et son souvent généralistes et échappent parfois aux réalités locales.

Cette situation fonde en partie des réflexions qui sont menées par l'autorité sur une politique nationale de développement à la base. Au Togo, la malnutrition reste préoccupante chez les enfants de 0 à 5 ans. Selon le ministère de la Santé, 25% des enfants de moins de 3 ans

ont une insuffisance pondérale et entre 79 et 94,3% des enfants de 6 à 36 mois sont anémiés. La malnutrition chronique est élevée et touche en moyenne près de 30% des enfants du pays avec une variabilité importante d'une région à l'autre (43% dans les Savanes et 16% dans la commune de Lomé) et également une variabilité suivant les quintiles de richesse (40% chez les enfants du quintile le plus pauvre contre 13% chez les enfants du quintile le mieux nanti). La malnutrition aiguë varie avec les conditions de sécurité alimentaire et s'élevait à 4,8% en moyenne sur l'ensemble du territoire en 2010, d'après une enquête MICS4. Les carences en micro nutriments (Fer, Iode, Vitamine A) sont également fréquentes. Ces taux sont plus élevés dans le milieu rural que dans le milieu urbain.

Les ménages en insécurité alimentaire sévère sont caractérisés par des déficits par rapport à chaque dimension de la sécurité alimentaire, à savoir la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation. Leur situation alimentaire est généralement basée sur les céréales, consommées de façon irrégulière. Les protéines, les fruits et les produits laitiers sont presque absents de leur régime alimentaire.



Victoire Tomégah-Dogbé, Ministre du Développement de la base

Ce sont des ménages généralement très pauvres qui dépensent moins de 100 francs par jour et par personne. Ils ne possèdent ni de bétail ni de stocks alimentaires suffisants (moins de deux mois de consommation) pour couvrir leurs besoins alimentaires.

Et pourtant, ce ne sont pas les opportunités pour l'alimentation et la nutrition qui manquent. Le Togo dispose en abondance de terres riches et propices à l'agriculture (3,4 millions d'hectares correspondant à

60% de l'ensemble des terres du pays), une pluviométrie moyenne des 20 dernières années à plus de 1 100 mm par an et d'importantes ressources en eau. La population croît à un rythme annuel moyen de 2,84% et constitue un important marché de consommation. Elle est à dominante rurale, supérieure à 60%. Le secteur agricole emploie et fait vivre plus de 80% de la population. Ce sont autant de potentialités que les gouvernants comptent largement exploiter en élaborant le document de Politique

nationale de développement à la base à mettre en œuvre sur la période de 2012 à 2016, pour un coût de 41 milliards de francs.

Il s'agira en premier, à la base, de faire jouer aux comités de développement un rôle actif et important dans le processus d'accélération de la croissance de l'économie du pays, de manière à ce que les localités concernées ainsi que les populations qu'elles abritent profitent pleinement des retombées induites par cette évolution. Cela passe notamment par le renforcement institutionnel des structures et organisations à la base et l'appui à l'éducation et à la formation, tant formelle qu'informelle. Il est ainsi attendu un maillage complet du pays en comités de développement à la base opérant en réseau. Il s'agira ensuite de contribuer à l'amélioration durable des conditions de vie des populations à la base, notamment de celles plus vulnérables que constituent les femmes, les jeunes et les personnes souffrant de handicaps. En soutenant des activités génératrices de revenus, de manière à contribuer à la création de richesses individuelles

(suite à la page 4)

Interview
exclusive

Accusé d'avoir eu un deal secret avec le Cst et Arc-en-ciel en Europe, le ministre de la décentralisation s'en défend mais ne nie pas les rencontres informelles au Togo

Gilbert Bawara : «Quand on est au Togo, il arrive qu'on se rencontre formellement ou non.»

Après que les politiques aient transporté la politique togolaise au plan international, nombreux sont les confrères qui ont évoqué un certain deal secret entre le ministre Gilbert Bawara et les leaders de l'opposition notamment du Collectif Sauvons le Togo, CST, et de la Coalition Arc-En-Ciel.

Dans cet entretien avec le ministre de l'administration territoriale, le site d'informations générales *pa-lunion.com* l'interroge sur l'effectivité de cette information. Il débouche aussi sur les préparatifs des prochaines législatives, la question du financement des partis politiques de l'opposition, la candidature des femmes et les mesures financières pour encourager leur parti respectif.

pa-lunion.com : Monsieur Gilbert Bawara, bonjour !
Gilbert Bawara : Bonjour !

Vous êtes le ministre togolais de l'administration territoriale. Vos partenaires de l'opposition et vous-même représentant le

gouvernement, vous avez fait le tour de vos partenaires européens, pour parler du Togo, et nous apprenons de certaines sources qu'il y aurait eu un accord en deal secret, entre vous, acteur gouvernemental et opposition à l'extérieur. Accord

dont vous ne parlez pas jusque-là. La main sur le cœur, dites-nous, Monsieur le Ministre, en quoi consiste ce deal secret?

Je ne sais pas de quoi vous parlez. Je voudrais vous dire, que ce soit à Paris, que ce soit à Bruxelles, je crois avoir eu des entretiens avec mes

interlocuteurs, avant même, mes frères du Collectif Sauvons le Togo, de l'ANC ou de la Coalition Arc-en-ciel. Ce qui signifie que mes visites avaient été planifiées, programmées bien avant eux. Je sais, que ce soit au Quai Dorsey ou que ce soit à la Commission européenne, que mes entretiens ont précédé les leurs ! Et donc, je ne peux pas les avoir suivis, si j'ai eu des entretiens avant eux. Donc, si j'ai des entretiens avant mes frères de l'opposition, c'est parce que c'est une visite programmée à l'avance.

Je dois aussi rappeler que le gouvernement entretient des relations institutionnelles avec les pays amis, avec les partenaires au développement, avec les bailleurs de fonds, que depuis 2005, avec l'accompagnement de ces partenaires et de ces bailleurs de fonds, avec l'accompagnement des pays amis, nous avons accompli beaucoup de progrès en matière de liberté, en matière de démocratisation, en matière d'édification de l'Etat de droit, en matière de relance de l'économie togolaise, et je le dis, bien, que ces efforts là doivent demeurer sur des Togolais, nous avons besoin du soutien de nos partenaires. C'est dans cet esprit là que, le gouvernement, que ce soit le ministre de l'administration territoriale, ou de manière beaucoup plus institutionnelle, le ministre des affaires étrangères, le ministre des finances, le ministre de la planification et d'autres ministres, lorsque les questions touchent à leurs prérogatives et à leurs domaines, chaque jour, dans les semaines, dans le mois, effectuent des visites qui sont des visites banales.

Donc, je ne vois pas pourquoi cette coïncidence entre ma tournée et la visite de certains regroupements politiques doit susciter des débats. Je crois qu'on a autre chose à faire que de s'appesantir sur ce genre de détail et de distraction.

Il n'y a donc pas eu de rencontre et de discussions débouchant sur un accord secret ?

Je vous dis d'abord que ma visite était programmée, planifiée bien à l'avance.

Essayez de répondre à la question SVP. Est-ce qu'il y a eu d'accord oui ou non ?

Je vous dis que, aussi bien à Paris qu'à Bruxelles, j'ai été reçu bien avant eux. Et à aucun endroit, nous avons eu à avoir une réunion moi et eux. Donc, je ne vois même pas quel genre d'accord secret. S'il y a des discussions à avoir, s'il y a des dialogues, s'il y a des compromis à rechercher, c'est entre Togolais et cela doit se passer en territoire togolais. Donc il n'y a rien à cacher.

Le gouvernement a toujours travaillé dans un esprit de transparence et d'ouverture. Ce qui est possible, le gouvernement l'a toujours fait, et ce qui ne l'est pas, le gouvernement a toujours expliqué pourquoi certaines choses ne pouvaient pas être faites dans le sens demandé ou souhaité par certains ou dans les délais indiqués par certains. Donc, ne cherchez pas



à me faire dire ce qui n'existe pas. Il n'y a jamais eu de discussions quelconques avec qui que ce soit en dehors du Togo. Quand on est au Togo, il arrive qu'on se rencontre formellement ou non. C'est normal, nous sommes tous des concitoyens togolais, et nous devons apprendre la démocratie. C'est la tolérance, c'est l'écoute mutuelle, c'est le respect mutuel. Donc le gouvernement a ce devoir là, d'être à l'écoute des propositions, des idées y compris lorsqu'elles sont émises par l'opposition.

Vous avez parlé de coïncidence, mais une coïncidence assez suspecte quand même ! Quand on sait que l'opposition sortait pour la première fois dans cette formule, et vous, vous êtes parti et même reçu avant eux, tout semblait être comme si vous voulez anéantir l'effet de leur passage auprès de vos partenaires.

Qu'est-ce qu'il y a d'illicite et qu'est-ce qu'il y a de répréhensible dans les sortis de l'opposition, pour qu'un gouvernement se sente obligé d'être dans une course poursuite avec des concitoyens qui voyagent. Vous savez, c'est peut être que ceux qui en mettent une emphase particulière à en parler, ont quelque chose à se reprocher. Si les gens agissent dans un esprit patriotique, si les gens agissent dans le souci de préserver les intérêts du Togo, si les gens agissent avec le souci de faire avancer notre pays, de faire en sorte que nous puissions mobiliser suffisamment de moyens pour répondre aux attentes et aux revendications des Togolais, qu'est-ce qu'il y a de répréhensible ?

Mais, maintenant, si leur tournée, leur activité s'inscrit dans un esprit contraire en ce que je viens d'évoquer, peut être que cela les dérange, cela dérange leur conscience. Moi, je ne veux pas m'appesantir sur les états d'âme des uns et des autres. Un gouvernement ne travaille pas dans cet esprit là. Et donc, si nous allons engranger des résultats qui sont au bénéfice du pays, je m'en réjouis.

Monsieur le Ministre, depuis un certain temps, vous nous avez fait comprendre qu'on parlera de financement des partis de l'opposition après les

législatives. Mais aujourd'hui, on parle d'un avant-projet de loi portant financement des partis politiques de l'opposition. Comment cela va-t-il se concrétiser concrètement ?

Le gouvernement tient parole. Je voudrais vous dire que, lorsque dernièrement, au mois de mars, sous l'autorité de Monseigneur Barrigah, un certain nombre de partis politiques, de regroupements de partis politiques, avec l'implication des partenaires au développement s'est retrouvé, il y a eu des échanges, il y a eu des discussions, des préoccupations ont été exprimées par certains partis ou regroupements de partis politiques, le gouvernement a été attentif aux préoccupations, aux propositions, aux idées qui ont émergées, et à la suite de cela, vous avez dû constater que le code électoral a été ramené, par exemple pour instaurer la participation de l'Etat à la prise en charge des délégués des candidats et des partis dans les bureaux de vote, de telle sorte que chacun soit en mesure d'être le témoin de l'ensemble des opérations électorales, que ce soit les votations, que ce soit les décomptes des résultats, la centralisation, la transmission et la publication des résultats. Les délais du contentieux des résultats des élections législatives et sénatoriales ont été rallongés à cinq jours, ça aussi, ça correspond à un certain nombre de préoccupations exprimées par certains partis politiques ou regroupements de partis politiques, notamment, la Coalition Arc-En-Ciel ou le FRAC. Vous avez vu que la cour constitutionnelle se prépare à déployer des délégués auprès des CELI, ça correspond également à des préoccupations exprimées au cours de ces concertations, et le gouvernement avait également dit, que ce serait bien, non seulement, de préserver le financement public des partis politiques, mais d'aller au delà et de consacrer le financement des campagnes électorales. Et c'est dans cet esprit qu'un avant-projet a été adopté par le gouvernement, et ce projet a été soumis à l'assemblée nationale, en vu de son adoption et de son application pour les prochaines élections législatives.

De la même manière, une réflexion est en cours concernant le statut de l'opposition, je crois que si nous tenons compte d'un certain nombre de débats,

(suite à la page 7)

L'espoir repose sur le clinker

Le clinker façonne l'espoir des gouvernants

Jean Afolabi

Le complexe industriel de Sika-condji (Tabligbo), financé par le Groupe allemand Heidelberg Cement pour 254 millions de dollars avec le soutien de la Société financière internationale (SFI), filiale de la Banque mondiale, et qui comprendra un site d'exploitation et de production de clinker, sort progressivement de terre. C'est ce

la production. «Nous sommes très regardants sur ce point. L'implantation de cette usine doit apporter des améliorations dans la vie quotidienne des habitants», a fait remarquer M. Dammipi.

Heidelberg Cement construit deux usines au Togo. Celle de Tabligbo produira 1,5 million de tonnes de clinker par an et la seconde, implantée à Dapong, 200.000 tonnes de ciment

Mais, en la matière, de la concurrence semble se développer contre le Togo. Le Niger est ici pointé du doigt. Le pays, qui est un importateur non négligeable du ciment togolais dont le sous-sol recèle d'importants gisements de calcaire et de gypse, vient de commencer la construction d'une nouvelle usine de ciment à côté de la cimenterie de Malbaza dont la production est insuffisante pour approvisionner le marché local. Deux autres projets de construction d'usines de production de ciment sont prévus à moyen terme. En outre, Wacem a acheté au Burkina Faso une unité de broyage de clinker ayant une capacité de production de 450 000 tonnes par an. Enfin, Wacem a annoncé son intention de construire au Mali une unité intégrée clinker/ciment qui aura une capacité de production de 600 000 tonnes par an.

En 1999, Wacem a produit au Togo 1,18 million de tonnes de clinker totalement exportées. A partir de 2003, elle a installé une unité de broyage de clinker à Tabligbo d'une capacité de 600 000 tonnes, produisant du ciment FORTIA pour satisfaire le marché local. Mais, face à la concurrence, on estime que le Togo peut compter sur ses énormes gisements de calcaire de bonne qualité. Il s'agit des quatre gisements à Mango, Pagala, Aveta (phosphaté) et Tabligbo.

annuellement. Le Groupe assure que les deux usines permettront de créer 1.300 emplois. Pour Bernd Scheifele, le président du directoire, le choix du Togo répond à une stratégie de recentrage vers des marchés à forte croissance. La société cible les clients togolais, mais également les pays de la région où la demande en ciment explose. La capacité actuelle de son unité de broyage est de 700 000 tonnes par an, dont la moitié est actuellement exportée vers les voisins béninois, burkinabé et nigérien.



Damipi Noupokou, Ministre des Mines par intérim

qu'a pu constater sur place samedi le ministre par intérim des Mines et de l'Energie, Dammipi Noupokou, cité par le portail officiel. «Nous observons que le planning est respecté. La production devrait débuter à la fin de 2014», a indiqué le ministre soulignant que l'impact économique serait fort non seulement pour la région mais pour l'économie togolaise. Pour le ministre, la préoccupation du gouvernement était de faire en sorte que les populations riveraines profitent des retombées directes de

Sur la période 2012 à 2016

S'attaquer à la famine et à la malnutrition par un développement à la base

(suite de la page 3)

et collectives des communautés à la base. L'accent sera mis sur la filière agricole, dans le but de satisfaire aux besoins alimentaires et nutritionnels. Des excédents vivriers seront ainsi de plus en plus dégagés en quantité par les communautés à la base, ce qui autorisera la mise en marché de grands volumes de produits.

Il s'agira en troisième lieu de reconstituer ou d'améliorer les infrastructures sociocommunitaires et économiques, dans le but de participer à la réduction des déséquilibres régionaux. L'occasion de créer une main d'œuvre intense

à travers des travaux de construction et de réhabilitation d'infrastructures telles que les marchés, les retenues d'eau, les routes et les pistes, etc. Les communautés de base se verront ainsi dotées de structures diverses (écoles, cases de santé, points d'eau, magasins de stockage, pistes d'écoulement...) qui participent à leur développement. En dernier lieu, la Politique nationale de développement à la base va s'attaquer aux vecteurs qui handicapent le plus fortement certaines catégories des populations les plus vulnérables de la société. Ce sera le cas de cantines scolaires

dans les zones identifiées comme étant d'extrême pauvreté, afin d'améliorer l'état nutritionnel des élèves. Ou l'amélioration de la fréquentation scolaire (notamment des filles).

Sur toute la ligne, la participation active de la communauté à la base sera très recherchée. Cela s'entend les Comités de développement villageois (CDV), les Comités de développement de quartier (CDQ), les organisations à caractère social et économique tels que les groupements d'intérêt économique (GIE), les groupements villageois, etc.

FOOTBALL/ TOGO/D1

Kotoko prend les commandes, Agaza sombre

Kotoko de Lavié a pris la tête de la D1 en s'imposant à domicile devant Agaza de Lomé 2-0 dimanche à Lavié à l'issue de la 2e journée de la D1. Et pendant ce temps, Agaza qui enregistre sa deuxième défaite consécutive pointe à la dernière place.

Le club de Lavié qui a bénéficié du forfait de l'Etoile Filante lors de la première journée a une fois de plus confirmé sa suprématie sur le club de Tokoin. Désormais, les Porc-épic de Lavié trônent à la tête du classement, alors qu'Agaza se contente de la dernière place. Les Scorpions ont l'occasion de s'ex-tirer de la zone rouge le week-end prochain lors de la réception de Semassi de Sokodé dans un grand classique du championnat.

Pas loin de Lavié, c'est Gomido qui réussit une autre bonne affaire en dominant l'AS Togo Port 1-0. Les Show Boys entraînés par le camerounais François Oman Biyik pointent à la deuxième place avec deux victoires en deux matches.

Dyto, de son côté, en s'imposant 3-1 devant Unisport à Sokodé réalise un bon coup, tout comme Semassi qui a dicté sa loi 1-0 à

N°	Equipe	Points	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus
1	KOTOKO	6	2	2	0	0
2	GOMIDO	6	2	2	0	0
3	MARANATHA	4	2	1	1	0
4	DYTO	4	2	1	1	0
5	FOADAN	4	2	1	1	0
6	AS DOUANES	3	2	1	0	1
6	ASKO	3	2	1	0	1
8	AS TOG PORT	3	2	1	0	1
8	SEMASSI	3	2	1	0	1
10	UNSPORT	3	2	1	0	1
11	ANGES FC	2	2	0	2	0
12	GBIKINTI	1	2	0	1	1
13	ETOILE	1	2	0	1	1
13	KOROKI	1	2	0	1	1
15	TAC	0	2	0	0	2
16	AGAZA	0	2	0	0	2

Ask, samedi, en avancée dans le duel de proximité.

Résultats de la 2e journée :
Semassi vs Ask 1-0 ; Kotoko vs

Agaza 2-0 ; Gomido vs Togo Port 1-0 ; Angès vs Gbikinti 0-0 ; Unisport vs Dyto 1-3 ; ASDouanes vs TAC 2-0 ; Koroki vs Foadan 0-0

Etoile Filante vs Maranatha 0-0

FOOTBALL/ COUPES D'EUROPE

Adebayor et Tottenham devront se consoler pour la seconde fois avec l'Europa League

Chelsea, Arsenal et Tottenham s'imposent tous les trois. Le classement de tête n'est donc pas perturbé par rapport à la dernière journée : Chelsea se qualifie pour la C1, Arsenal aura le tour préliminaire et Tottenham la C3. Pour la dernière de Sir Alex sur un banc, les joueurs de Manchester United et de West Brom ont fait le show.

Chelsea l'a fait ! Chelsea s'est même fait un peu peur, mais Chelsea l'a emporté face à Everton (2-1), et distance ainsi Arsenal de manière irrémédiable. Décidé, Mata ouvrait le score dès la huitième minute. Hélas pour les Blues, l'égalisation des Toffees ne s'est pas faite attendre longtemps, puisque Naismith trompait Cech (15e). La délivrance viendra à la 76e, moment choisi par Fernando Torres pour donner la victoire aux siens. Ce fut difficile, mais le principal est là : les Blues assurent leur troisième place, synonyme d'un accès direct aux phases de poules de la Ligue des Champions.

Arsenal, de son côté, a fait également ce qu'il avait à faire, en allant chercher une courte victoire sur la pelouse de Newcastle (0-1). Au retour des vestiaires, Koscielny



inscrit ce qui allait être l'unique but de toute la rencontre (53e). Arsenal ne craque pas, et ne laisse pas son adversaire du soir égaliser. Walcott trouve même le poteau dans les derniers instants. Arsenal jouera donc le tour préliminaire de

la Champion's League. En revanche pour Tottenham, tout s'écroule une nouvelle fois. Malgré un but vain de Bale à la 89e contre Sunderland, les Spurs restent cinquièmes, et se contenteront de l'Europa League.

À la première place, on trouve toujours Manchester United, qui affrontait West Brom cet après-midi. Et bien que les deux équipes se soient quittées sur un score d'égalité, on peut dire que les 22 acteurs ont fait le spectacle pour le dernier match de la carrière de Sir Alex Ferguson. 5-5 score final. Les Red Devils démarraient en trombe (Kagawa 6e, un CSC à la 9e, et Buttner 30e), avant de laisser West Brom se reprendre (Morisson 41e, Lukaku 50e). Van Persie (53e) et Chicharito (63e), donnent alors l'avantage définitif aux Mancuniens, pensait-on. C'était sans compter sur une fin de match pleine de panache et de trios de la part de West Brom, qui revient par Lukaku (80e et 86e) et Mulumbu (81e).

FRANCE/ TROPHÉES UNFP

Paris et Ibrahimovic récompensés

Le Paris SG, tout juste sacré champion de France, a été le grand gagnant des Trophées UNFP en raflant trois prix dont celui de meilleur joueur de Ligue 1 attribué au roi des buteurs Zlatan Ibrahimovic, dimanche.

La victoire du géant suédois était attendue tant l'ancien attaquant de l'AC Milan a éclaboussé de sa classe sa première saison en L1. Avec 29 buts, "Ibra" n'est plus qu'à une unité de la barre symbolique des 30 réalisations qui n'a plus été atteinte depuis l'exercice 1989-1990 par Jean-Pierre Papin.

Son fabuleux doublé réussi samedi face à Brest (3-1) a une nouvelle fois

prouvé qu'Ibrahimovic évoluait dans une autre dimension et faisait bel et bien partie des cracks mondiaux.

Difficile d'espérer quoi que ce soit dans ces conditions pour les trois autres nommés dans cette catégorie, ses deux coéquipiers au PSG Blaise Matuidi et Thiago Silva et l'attaquant stéphanois Pierre-Emerick Aubameyang.

Plus globalement, la soirée aura été une sorte de célébration de la saison du PSG, conclue par le troisième titre de l'histoire du club.

Carlo Ancelotti a été logiquement sacré meilleur entraîneur, à égalité avec Christophe Galtier (Saint-Etienne).

Mais la soirée a surtout été marquée par la confirmation par le technicien italien de son souhait de quitter le club parisien.

"Ma volonté est de quitter le club", a déclaré Ancelotti. "J'ai demandé au club de quitter le club. On va attendre la réponse du club, qui va prendre quelques jours pour décider", a-t-il ajouté.

Ardemment courtoisé par le Real Madrid, Ancelotti a donc dû partager sa récompense avec Christophe Galtier, couronné pour le beau parcours de Saint-Etienne, vainqueur de la Coupe de la Ligue, le premier trophée des Verts depuis 22 ans.

Le gardien Salvatore Sirigu, qui a battu le record d'invincibilité du club détenu par le légendaire Bernard Lama, a complété la razzia du PSG.

Symbole de la mainmise des Parisiens sur la L1, pas moins de sept d'entre eux figurent dans le 11 type du championnat (Sirigu, Jallet, Silva, Maxwell, Verratti, Matuidi, Ibrahimovic).

Marco Verratti a été le seul joueur de la capitale à avoir été oublié par les votants. Mais le jeune Italien n'aurait pu faire contre la jeune garde française incarnée par l'attaquant bastiais de 20 ans Florian Thauvin, auteur de 10 buts en L1 et sacré "meilleur espoir".

FOOTBALL/

Arsenal : Wenger se tourne vers l'avenir

Qualifié pour la Ligue des champions après la victoire d'Arsenal contre Newcastle (1-0), Arsène Wenger évoqué le mercato estival. Les Gunners devraient être parmi les principaux animateurs.

Grâce à sa victoire à Newcastle (0-1), Arsenal s'est adjugé la 4e place de la Premier League et s'est assuré une qualification pour la Ligue des champions. Arsène Wenger, l'entraîneur des Gunners, a rendu un vibrant hommage à ses hommes. "Je suis fier du caractère qu'ont montré les joueurs. Ils sont spéciaux, ils l'ont montré lors des deux derniers mois où ils ont été exceptionnels. Nous étions loin de Tottenham après notre défaite chez eux (en mars). Nous avons 73 points, c'est-à-dire trois de plus que l'an passé. Les joueurs le méritent. C'est un des meilleurs groupes que j'ai eus dans ma carrière en terme d'attitude et d'état d'esprit, a-t-il expliqué à l'issue de la partie. Tenu en échec pendant près de 50 minutes, Arsenal a su faire la différence grâce à Laurent Koscielny. Un match remporté aussi dans la tête. "Dans ce genre de match, il faut gérer l'adversaire mais aussi ses nerfs. Nous l'avons assez bien fait puisque Newcastle n'a eu aucune occasion en deuxième mi-temps".

A peine a-t-il eu le temps de savourer cette qualification que déjà, Arsène Wenger se tourne vers la saison prochaine. Le technicien alsacien en a conscience, son équipe doit être renforcée. "Nous voulons de nouveaux joueurs, tout en gardant la structure et la qualité de l'équipe actuelle. N'oublions pas qu'il y a beaucoup d'équipes qui ont de l'argent et peut-être pas assez de joueurs de talent pour les renforcer toutes", a-t-il précisé. Arsenal devrait effectivement être l'un des grands acteurs du mercato estival. Rappelons que les Gunners auraient des vues sur Iker Casillas, Wayne Rooney, Gareth Bale, Maxime Gonalons ou encore Younès Belhanda.

TENNIS/

Masters 1000 de Rome : Nadal surclasse Federer

Rafael Nadal a expédié Roger Federer en finale du Masters 1000 de Rome (6-1, 6-3). Un succès qui doit autant à la méforme du Suisse qu'à la constance dans l'effort de l'Espagnol. - See more at: <http://www.sport365.fr/tennis/atp/masters-1000-de-rome-nadal-surclasse-federer-1025605.shtml#sthash.qhcnY7WK.dpuf> Mais où est passé Roger Federer ? Le Suisse de 31 ans était complètement passé à côté de sa finale du Masters 1000 de Rome face à Rafael Nadal. Sa bête noire, qui l'a déjà vaincu à 19 reprises en 29 confrontations (dont 12 en quatorze matches sur terre battue !), l'a terrassé 6-1, 6-3. Vainqueur de 23 titres majeurs en Grand Chelem, le Suisse n'a pas vu le jour : malgré 15 coups gagnants contre 12 à son rival, « RF » a commis quatre fois plus d'erreurs que le Majorquin (32 à 8). Un déchet conjugué à un retour de Rafael Nadal à son meilleur niveau, très réaliste sur les points décisifs (5 balles de break concrétisées sur 6 obtenues).

Numéro cinq mondial, Rafael Nadal n'a pour sa part pas forcé son talent. Après un début de match tambours battants, tout comme en demi-finale contre Tomas Berdych (6-2, 6-4), le compatriote de David Ferrer s'est contenté de gérer sa fin de rencontre, pour ainsi remporter son sixième titre en huit finales disputées en 2013. Et de prendre rendez-vous pour Roland-Garros, dans quelques jours, où il visera une huitième victoire sur la terre ocre parisienne.

moovforfaits

Communiquez autrement avec nos forfaits jour et weekend !

Les nouveaux forfaits Moov changent votre façon de communiquer et pas qu'un peu ! Avec 3 forfaits inédits, vous avez le choix : Forfaits SMS à 150 F, Forfait JOUR à 300 F et Forfait WEEKEND à 500 F. Avec les moovforfaits, vous allez aimer appeler !

no limit

Forfait SMS :
50 SMS à 150 F valables chaque jour.
Pour activer, tapez *143*53*50#

Forfait JOUR :
10 min d'appel à 300 F valable de 06h à 17h.
Pour activer, tapez *143*53*10#

Forfait WEEKEND :
30 min d'appel à 500 F valable le weekend.
Pour activer, tapez *143*53*30#

offre susceptible de modifications sans préavis.
Service client : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

groupe **etisalat**

www.moov.tg

REPERES

Quand la charité commence par les militantes

Ça devient une coutume et on est tenté de croire que la malédiction supposée provenir d'une femme en colère qui se dénuie n'opère plus, à force d'être éculée. C'est la troisième fois en quelques mois que les militantes de l'opposition se livrent de manière spectaculaire à ce théâtre. Plusieurs femmes togolaises étaient dans la rue samedi dernier, cornaquées par le FRAC et le CST pour exiger la libération de militants détenus dans le cadre des incendies des marchés du Togo. Le président national de l'Alliance nationale pour le changement (Anc), Jean Pierre Fabre a déclaré que : " [Les femmes] en ont assez de supporter les drames causés par le pouvoir en place. Donc, elles disent ça suffit, c'est en guise d'avertissement, parce qu'aujourd'hui elles sont à moitié nues. Elles exigent la libération des militants détenus ". Sinon, la prochaine fois, elles le seront intégralement ? Réponse : " Mais, s'ils ne sont pas libérés dans un délai d'une semaine, elles vont faire une manifestation au cours de laquelle, elles seront toutes dénudées. Alors là, c'est très grave, parce qu'elles invoquent les mannes de nos ancêtres pour punir ceux qui torturent le peuple togolais ", assure le numéro 1 de l'ANC.

PAN-Togo veut faire quelque chose pour son pays

Un ouf de soulagement pour les femmes enceintes au Togo dans les jours à venir. Un Togolais de la diaspora a pensé à cette cible de la société en mettant en place, un Programme Alimentaire et Nutritionnel, une association pour prendre en charge les femmes victimes de la malnutrition, leurs bébés ainsi que l'adolescent. L'association a été officialisée jeudi dans la capitale au cours d'une cérémonie tenue dans un restaurant chic de la place. Pour les nombreuses femmes présentes, c'est un ouf de soulagement. Elles saluent pour leur part, l'arrivée de cette association bien mûrie par un fils du terroir. "Nous allons ouvrir des centres dans le pays où les femmes peuvent aller pour se tester afin qu'on puisse détecter très tôt, les manques de vitamines. Les femmes qui présentent une santé faible seront prises en charges rapidement pour que l'enfant naisse dans des conditions satisfaisantes", a déclaré Marcel Adjalla, président de PAN-Togo. Monsieur Adjalla vit aux Etats Unis depuis 17 ans. Pour lui, au lieu que le citoyen demande à chaque fois à l'Etat, il faut que le citoyen se pose la question : qu'est-ce que je fais pour mon pays ?

38.500 tonnes d'engrais pour améliorer les rendements

Le ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, le Colonel Ouro-Koura Agadazi, a réceptionné samedi dernier au port de Lomé, 38.500 tonnes d'engrais.

Une commande du gouvernement togolais qui s'évalue à près de 12 milliards de FCFA pour la campagne agricole 2013/2014, ce stock d'engrais vise à améliorer le rendement agricole ; il est composé de 28.000 tonnes de NPK 15-15-15 et de 12.000 tonnes d'urée. "La clé de répartition sera mise en branle mardi, afin que l'engrais puisse arriver dans les coins les plus reculés du pays", a indiqué le ministre Agadazi

"Nous appelons tous les acteurs impliqués dans la distribution à être sérieux. Tout contrevenant qui sera surpris en train de faire de la spéculation sera traduit devant la justice", a averti ce dernier.

Un dialogue de plus avant les élections ?

Tout le monde n'est pas d'accord pour aller aux élections en juillet comme le suggère la CENI.

Certains partis d'opposition ont exprimé leur désaccord après la sortie médiatique de la présidente de la CENI sur la date du scrutin en juillet prochain. "Lorsqu'on fait le recensement, on va au scrutin. C'est ce que nous avons discuté avec le comité de suivi. Donc, avec toutes les tâches que nous allons accomplir, nous pouvons aller aux élections dans la toute première semaine du mois de juillet", a déclaré Mme Angèle Dola Aguigah, présidente de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) le mardi 14 mai 2013. L'opposition togolaise n'est pas d'accord avec cette position de la présidente de la CENI. Elle réclame un dialogue avant la tenue du scrutin. Pour Brigitte Adjagbo de la Convention démocratique des peuples africains (Cdpa) : "Heureusement qu'il ne s'agit que de propositions. Le minimum que l'on puisse demander c'est le dialogue. Chacun sait qu'au jour d'aujourd'hui que les élections non consensuelles ne régleront rien au problème". Quant à l'Alliance démocratique pour le développement intégral (Addi), aucune élection n'est possible au Togo sans un dialogue préalable. "Pour nous à Addi, nous sommes certains qu'aucune élection ne peut se tenir dans ce pays sans un dialogue devant résoudre un certain nombre de problèmes. Ces problèmes sont liés au climat social délétère qu'on connaît en ce moment. Un certain nombre de mesures d'apaisement s'impose", a déclaré Dr François Kampatibe, membre d'honneur de ce parti.

Arts plastiques

Expo express au centre de danse Henry Motra

Difficile de savoir pourquoi l'expo fut de si courte durée. Trois jours. Rien de plus pour inviter le public à apprécier des œuvres d'arts, c'est tout de même très peu. Mais qu'à cela ne tienne.

Le photographe Folly Koumouganh, le plasticien Jean Yao Sewonou et le céramiste Mawuli K. Kouta ont organisé une "expo-café 2013" de samedi à lundi dernier au centre de danse Henry Motra à Lomé.

Le but était de partager leurs expériences pour renforcer leurs potentialités sur le plan professionnel. D'où l'organisation

de cette rencontre qui suscite admiration de la part des visiteurs qui ont fait nombreux le déplacement.

" On a compris que le Togo ne dispose pas d'espace d'exposition approprié pour ces genres d'activités. C'est pourquoi, nous avons préféré faire l'exposition au centre de danse Henry Motra pour montrer au public, notre savoir-faire ", a déclaré le photographe Folly Koumouganh.

Pour le céramiste Mawuli K. Kouta, " il est temps pour que tous les artistes se mettent ensemble

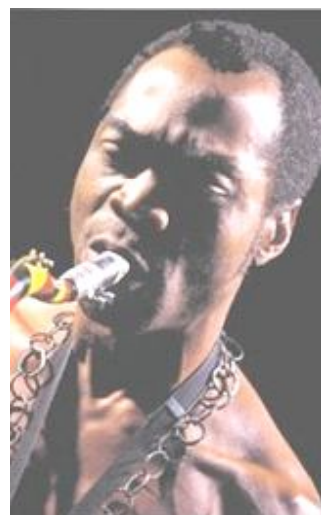


afin de donner beaucoup plus de visibilité aux œuvres jusque-là dans l'ombre. Donc, notre action

va dans le sens de la cohésion de tous les artistes d'où ils viennent. "

Musique

Fela en intégralité



L'intégralité de l'œuvre du célèbre musicien nigérian Fela Kuti est rééditée et disponible depuis vendredi dernier chez les disquaires occidentaux. Inventeur de l'Afrobeat, une fusion de rythmes yoruba, de jazz, de soul et de funk, musique urbaine, Fela est surtout célèbre par son charisme et la puissance de son engagement politique. Les dictatures militaires nigérianes ont eu maille à partir avec lui. Et quant aux régimes pseudo régimes démocratiques, Fela pourfendait à travers sa musique leur corruption. L'œuvre est éditée par le label Knitting Factory Records.

En 1999, deux ans après la mort de Fela Kuti à 59 ans, ses enregistrements avaient été mis en licence pour douze ans chez Barclay-Universal par Rikki Stein et Francis Kertekian, qui furent

pendant quinze ans les managers du musicien.

Cette licence d'exploitation a été confiée récemment au label indépendant américain Knitting Factory Records.

Une première vague de

rééditions a eu lieu le 4 mars, avec la réparation du coffret de 26 CD représentant l'intégrale des enregistrements de Fela Kuti, d'un double album florilège en version normale et une édition de luxe avec le DVD d'un concert, et de dix CD.

La deuxième vague a eu lieu hier lundi, avec la réédition de dix

nouveaux CD, représentant dix-neuf albums de Fela Kuti. La dernière est prévue en septembre.

Ces disques s'accompagnent de nouveaux livrets, avec des photos inédites et des textes nouveaux signés par Chris May, historien spécialisé dans l'afrobeat.

Cinéma

Do Kokou fera son RECITEL du 4 au 7 juillet prochains



La sixième édition du Festival international des rencontres du cinéma et de la télévision (RECITEL) aura lieu à Lomé du 4 au 7 juillet prochains. Cette édition sera consacrée à des films, des documentaires et surtout des courts métrages produits au Togo et à l'étranger. Petit festival de par son budget, le RECITEL tient tout de même pignon sur rue. Cette édition a une aura internationale au regard

des personnalités étrangères de renommée qui seront de la fête, selon Do Kokou son inamovible directeur.

Soulémane Cissé, Moussa Touré, Alain Gomis (le gagnant de l'Etalon d'or au 23e Fespaco), Clarence Délagado, Fadika Kramo, Moussa Hébié, Gaston Kaboré, Pablo César et Jean Odoutan (Togolais) sont les principaux invités au RECITEL.

Littérature

Faulkner joue Faulkner

William Faulkner (1897-1962) est connu pour faire de sa vie et de son propre environnement la source d'un élan créatif nourri d'imaginaire. Il a même créé tout un comté à partir de sa terre natale dans le Mississippi (Oxford) : le Yoknapatawpha où naissent nombre de ses personnages et de ses intrigues parmi lesquelles Le Bruit et la Fureur, Tandis que j'agonise, Absalom, Absalom !

Mais l'auteur n'avait pas pour habitude de confier ses pensées personnelles aux journalistes et autres commentateurs de l'actualité des arts. Il considérait que tout l'intérêt d'une œuvre résidait précisément dans celle-ci et non pas dans l'histoire de son créateur. Les images de l'auteur sont donc rares. OpenCulture a délivré il y a quelques jours un documentaire d'une quinzaine de minutes réalisé par la Ford Foundation en 1952, quelques années après qu'il ait reçu le Prix Nobel de la littérature. On le voit donc au quotidien, chez lui dans sa ferme, avec sa femme

et jouant à son propre rôle. Les événements marquants de sa vie sont rejoués par les protagonistes qui l'ont réellement accompagné dans ces épisodes. On y retrouve donc le berceau de son inspiration, le moteur de son imaginaire.

Outre l'intérêt scientifique de ces images d'archives, cela n'est pas sans nous rappeler une dimension souvent oubliée de la passion que William Faulkner portait pour l'image. Des années 1930 aux années 1950, Faulkner participe à la rédaction de nombreux scénarios, dont Le Grand Sommeil, Le Port de l'Angoisse, L'Homme du Sud et De Gaulle, films souvent extraits de récits écrits par les plus grands (Chandler, Hemmingway). Et s'il est vrai que l'écrivain trouvait dans cette tâche une motivation financière, il n'en demeure pas moins que sa propre "Comédie Humaine" (Faulkner était un grand lecteur de Balzac) est empreinte d'un réalisme généré par son milieu d'origine, maintenant découvert.

Le Magazine Littéraire



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Interview exclusive

Gilbert Bawara : «Quand on est au Togo, il arrive qu'on se rencontre formellement ou non.»

(suite de la page 4)

de polémiques que nous avons connus ces derniers temps, il vaut mieux trancher, régler définitivement cette question là, pas après les élections législatives, mais avant, si c'est possible.

Vous savez qu'il y a un certain nombre d'organes, d'institutions qui sont composés ou qui pourraient être recomposés en fonction de la configuration de l'assemblée nationale. Ainsi, la loi pourra déterminer la clé de répartition ou de représentation au sein des ces organes et de ces institutions.

Selon l'avant-projet que vous avez présenté, quels sont les critères pour bénéficier donc de financement des partis politiques?

Je voudrais d'abord dire que justement vous avez raison. Cette loi comporte deux dimensions. La première dimension, c'est le financement public des activités des partis politiques, et la deuxième dimension, c'est le financement public des campagnes électorales.

En ce qui concerne le financement public des partis politiques, nous l'avons beaucoup modifié par rapport aux critères qui existaient, qui disaient qu'il faut avoir au moins, cinq ou cent dix suffrages au niveau national, lors des dernières élections législatives, ou avoir cinq députés à l'assemblée nationale, ou encore avoir 10 % de suffrage au niveau national lors des dernières élections locales. Ces critères là restent identiques.

En revanche, il y a une innovation importante, c'est que, entre temps, l'Etat togolais a décidé d'avancer en matière de participation de la femme à la vie politique nationale, aux fonctions électives et aux mandats électoraux, et dans ce contexte là, la loi sur le financement des partis politiques prévoit désormais un bonus en guise d'encouragement et de soutien, afin que les partis politiques puissent positionner les femmes effectivement en position éligible. Donc, lorsqu'un parti politique aura des femmes à l'assemblée nationale, le parti bénéficiera d'un bonus supplémentaire par rapport à la répartition de base qui est alloué aux

partis politiques.

Même si les femmes ne valent pas ce qu'elles doivent être, le gouvernement encourage donc qu'on les positionne pour financer ?

Non, je ne peux pas accepter que vous disiez des choses de ce genre. Si une femme est élue, c'est parce qu'elle s'est battue quel que soit sa coloration politique. Les femmes togolaises, elles jouent un rôle important dans la société au niveau économique, au niveau social. On connaît le rôle que la femme togolaise a toujours joué pour entretenir la famille, pour nourrir la famille. Donc, c'était d'ailleurs une anomalie qu'elles ne puissent pas jouer aussi, au niveau de la vie politique nationale, un rôle significatif. C'est dans cet esprit que le Président de la république a voulu impulser cette réforme là pour instaurer le principe de la parité sur les listes de candidatures aux élections législatives.

L'inquiétude, Monsieur le Ministre, c'est de ne pas positionner pour positionner. Que la prochaine assemblée soit beaucoup plus dynamique, et vous convenez avec moi qu'on soit inquiet.

Non, je suis certain que, quand un parti politique positionne une femme, ou que des femmes se positionneraient sur des listes d'indépendants, c'est parce qu'elles le méritent. La constitution togolaise consacre le principe d'égalité entre l'homme et la femme. Il n'y a pas de raison qu'on se mette à faire des discriminations, des distinctions qui n'ont aucun fondement d'aucune sorte.

Dernière question, Monsieur le Ministre. On ne sait toujours pas quelle est la date des élections prochaines législatives. Et c'est en fonction de la date que certains jeunes pourraient voir loin et dire que avant les élections, je pourrai avoir dix huit ans et se faire inscrire sur la liste électorale. Est-ce que cela n'obligerait pas de faire encore des révisions des listes électorales avant les élections ?

Non, il n'y aura pas d'autres révisions avant les élections. Ceux qui ont pu être recensés jusqu'à ce jour, c'est eux qui sont concernés par les élections. Naturellement, les autres Togolais ont vocation à porter leurs contributions d'une autre manière, mais pas en allant voter. Nous avons préféré accompagner et soutenir la CENI dans sa démarche pragmatique et réaliste. Aller étape par étape. A partir du moment où le recensement électoral est terminé, la CENI doit regarder les délais légaux qui sont prévus. Je parlais tout à l'heure des délais du contentieux des inscriptions sur les listes d'électeurs, c'est un élément important. On connaît les délais de dépôt des candidatures, donc, je suis certain que la CENI est entrain de réfléchir et que très prochainement, elle sera en mesure de proposer au gouvernement une date pour les élections législatives.

Ça peut être à peu près quand ?

Je vous dis que c'est une prérogative de la CENI. C'est la CENI qui propose au gouvernement. Et donc, je n'ai pas vocation à avoir un don divinatoire et à commencer à spéculer. Allons-y de manière pratique. Faisons en sorte que les listes provisoires puissent être éditées, qu'elles soient affichées à travers le pays, que les uns et les autres puissent contribuer à apurer cette liste là d'éventuelles imperfections ou irrégularités. Qu'on ait une liste définitive, mais parallèlement, il est loisible à ce que la CENI, tenant compte des autres paramètres, notamment des délais légaux, puisse proposer une date. Et si nous regardons un peu 2007 et 2010, les délais qui s'étaient écoulés entre la fin des enrôlements électoraux et les scrutins, ça peut vous donner une indication des délais au moins approximatif auxquels le scrutin pourrait se tenir.

Cela nous amène à fin juillet !

Non, je ne souhaite pas entrer dans votre polémique. Les élections sont possibles en tenant compte des prescriptions légales, et c'est à la CENI d'en décider et de faire la proposition au gouvernement.

Monsieur Gilbert Bawara, merci !

C'est moi qui vous remercie.

Journées des télécommunications à Togotelecom
62 abonnés gratifiés par le programme Ba'al

Étonam Sossou

La journée des télécommunications a tenu ses promesses à Togotelecom. 62 fidèles abonnés ont été primés le 17 mai 2013, par le programme Ba'al. Ils sont repartis avec des avoirs à faire valoir de 100.000Fcf sur les produits et services de Togotelecom et des appareils de téléconférence. «Togo Telecom tient à développer une relation privilégiée avec ses clients. Pour renforcer ce lien unique, nous avons développé ce programme de fidélité», a précisé Serges Gbaré, chef service département marketing à Togotelecom.

Depuis son lancement en 2008, Ba'al a déjà récompensé plusieurs centaines d'abonnés. En plus de la voiture INFINITI de 45 000 000FCFA remportée en 2009., plusieurs autres lots de valeur ont été distribués, en occurrence des ordinateurs, des réfrigérateurs, des écrans TV plasma, près des appareils illico avec des centaines de mille de crédit, des motos, des



Un heureux gagnant recevant son prix

appareils de téléconférence, des centaines de mille d'avoir à faire valoir, des abonnements gratuits au service S'mpa et à l'Internet haut débit, des cabines téléphoniques, des étrennes etc.

Tous les abonnés de Togo Telecom sont automatiquement pris en compte dans le Programme Ba'al. Il n'y a aucun engagement à faire, pas d'inscription, pas de dépenses supplémentaires. Pour

gagner il suffit d'accumuler des points en consommant les produits et services de Togo Telecom.

Togotelecom met à la disposition de ses abonnés des cartes de fidélité, témoignage de reconnaissance de votre attachement aux produits et services Togo Telecom. Ces cartes sont disponibles dans les espaces Telecom et peuvent être retirées sur simple demande de l'abonné.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°229
DE LOTO KADOO DU 17 MAI 2013

Ce vendredi 17 Mai 2013, nous prenons part au Tirage de Loto Kadoo qui porte le N° 230.

Lors du précédent tirage de Loto Kadoo, seules les villes d'ANIE et de LOME ont enregistré des gagnants de gros lots

Ainsi à ANIE, c'est un lot de 750.000F CFA qui a été répertorié après de l'opérateur 2452.

A LOME, les points de vente 7400 et 6829, ont recensé chacun un lot de 750.000F CFA

La remise des lots à LOME se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

**AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS,
UNE FAÇON DE DEVENIR TRÈS RICHE BONNE CHANCE A TOUS !!!**

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°230 de Loto Kadoo du Vendredi 17 Mai 2013

Numéro de base

25

14

71

30

39

Numéros de bonus

30

39

LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 640 de Lotto Diamant du lundi 20 Mai 2013

Numéro de base

**

**

**

**

**

Santé

Le sida, 30 ans de recherche

Cela fait trente ans que le virus du sida a été identifié par les Français. Toutefois, même si la recherche n'a pas baissé les bras, il n'existe toujours pas de vaccin préventif.

Les grands noms de la médecine s'apprennent à donner un aperçu optimisé sur la lutte contre le sida, lors d'une conférence de trois jours intitulée «Imagine the future». Retour sur ce virus, trente ans après son identification par des chercheurs Français.

«La maladie des quatre H»

Ausculté sans relâche depuis trente ans, le syndrome de l'immunodéficience acquise, autrement dit, le virus du Sida conserve encore bien des secrets. Apparu dans les années 70, il était considéré au départ considéré comme une maladie ne touchant que

certaines communautés. «On a parlé de la maladie des quatre H, les héroïnomanes, les homosexuels, les Haïtiens et les hémophiles», rappelle la Prix Nobel de médecine, Françoise Barré-Sinoussi, codécouvreur du virus. «Une aberration» pour ce professeur de médecine. En effet, «un cinquième H a été complètement omis, celui de la communauté hétérosexuelle», précise-t-elle.

Plus 20 millions de victimes

L'arrivée, en 1996, des traitements combinés surnommés trithérapies, a radicalement révolutionné l'avenir des patients.

Une première victoire pour les scientifiques, qui affirment avoir gagné une bataille, mais pas la guerre contre l'épidémie. «Le verre est à moitié plein. On n'a pas réussi à guérir mais à maintenir des gens en vie, qui seraient morts sans ce traitement», souligne le Professeur Luc Montagnier, également codécouvreur du virus. En trente ans, le virus a fait plus 20 millions de victimes dans le monde. L'épidémie se concentre maintenant dans les pays les plus pauvres, notamment par manque d'information et de prévention. Un vaccin potentiel n'est pas attendu avant plusieurs années.